COMMUNE D'IXELLES Direction de l'Urbanisme Hôtel communal Chaussée d'Ixelles, 168 1050 BRUXELLES

V/Réf: 7b/pu/1.081

N/Réf.: AVL/ah/XL-2.456/s516

Annexe: 1 dossier

Bruxelles, le

Madame, Monsieur,

Objet: IXELLES. Rue Lens, 46. Demande de permis d'urbanisme portant sur l'affectation

d'un atelier en logement impliquant la modification des facades.

Dossier traité par Mme V. Minne.

Suite à votre courrier du 23 février 2012 sous référence, réceptionné le 28 février dernier, votre demande relative au point mentionné sous rubrique a été portée à l'ordre du jour de la séance de la C.R.M.S. du 7 mars 2012.

Le dossier concerne un ancien bâtiment de service, situé dans la zone de protection de l'hôtel Solvay conçu par Victor Horta. Il est également compris dans la zone tampon délimitée autour de ce bien dans le cadre de son inscription par l'Unesco sur la liste du patrimoine mondial. Les interventions prévues concernent principalement la rénovation des façades.

La CRMS constate que les travaux n'auront pas d'impact négatif sur le bien protégé et qu'ils ne modifieront pas son contexte. Au contraire, l'intervention constituera une amélioration de la situation existante pour autant que les nouvelles menuiseries fassent l'objet d'une mise en œuvre soignée. Pour des raisons esthétiques et de durabilité, les profils en PVC sont à proscrire dans la zone tampon Unesco.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments très distingués.

A. VAN LOO Secrétaire M.-L. ROGGEMANS Présidente